
Présidence : France

573ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 11 mars 2009

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 12 h 20

2. Président : M. E. Lebedel

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Table ronde sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, avec M. Paul Arkwright, Chef du Département de lutte contre la prolifération au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth (Royaume-Uni) ; M. Ian Anthony, de l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI) ; Mme Rocio Escauriaza Leal, du Verification Research, Training and Information Centre (VERTIC) ; et Mme Rebecca E. Johnson (Acronym Institute) : Président, M. P. Arkwright, Mme R. Johnson (FSC.NGO/6/09), M. I. Anthony, Mme R. Escauriaza Leal, République tchèque-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) FSC.DEL/32/09), Finlande, Autriche, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Turquie, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LE REPORT DE L'ÉCHANGE ANNUEL D'INFORMATIONS 2009 SUR LE CODE DE CONDUITE DE L'OSCE RELATIF AUX ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ

Président

Décision : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision No 1/09 (FSC.DEC/1/09) sur le report de l'échange annuel d'informations 2009 sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE DE CLÔTURE (CANADA) SUR LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION ANNUELLE D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION

Canada (FSC.DEL/30/09 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Notification préalable d'exercices militaires : États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Table ronde sur les femmes et la sécurité, prévue le 11 mars 2009* : Président
- b) *Document de réflexion sur la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2009 (CIO.GAL/33/09 OSCE+)* : Grèce

4. Prochaine séance :

Mercredi 25 mars 2009 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.DEC/1/09

11 mars 2009

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

573ème séance plénière

FSC Journal No 579, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1/09
REPORT DE L'ÉCHANGE ANNUEL D'INFORMATIONS 2009
SUR LE CODE DE CONDUITE DE L'OSCE RELATIF
AUX ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Demeurant attaché au Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et à sa mise en œuvre intégrale et effective,

Rappelant sa Décision No 4/98 qui instaure un échange annuel d'informations sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité pour le 15 avril de chaque année au plus tard,

Rappelant sa Décision No 4/03 sur la mise à jour technique du Questionnaire sur le Code de conduite,

Reconnaissant que l'échange annuel d'informations sur la mise en œuvre du Code de conduite témoigne de l'importance accordée par les États participants à la transparence et contribue donc à la mise en œuvre du Code de conduite,

Conscient de la volonté des États participants de renforcer davantage la mise en œuvre du Code de conduite ainsi que les travaux respectifs en cours dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de sécurité sur la mise à jour du Questionnaire,

Décide de reporter l'échange annuel d'informations 2009 et que les États participants se fourniront mutuellement ainsi qu'au Centre de prévention des conflits la réponse au Questionnaire pour le 15 juin 2009.